LE SONDAGE DE 1973 AUX TAMBOURETS:

RAPPORT PRELIMINAIRE

Harvey M. Bricker
(Tulane University)

Un rapport définitif, y compris les résultats de l'analyse des sédiments, sera publié ultérieurement. VEUILLEZ NE PAS CITER CE RAPPORT PRELIMINAIRE SANS L'AUTORISATION PREALABLE DE L'AUTEUR.

RAPPORT SUR LE SONDAGE DE 1973 AUX TAMBOURETS

Harvey M. Bricker
Assistant Professor of Anthropology
Tulane University

I. Introduction

Les Tambourets est le nom d'un gisement préhistorique situé dans la commune de Couladère, département de la Haute-Garonne, dans la région sud-ouest de la France (fig. 1). Le gisement couvre la plus grande partie d'une petite colline sur la rive droite (sud) de la Garonne. Il est situé de telle manière à dominer le confluent de la Garonne et de son affluent de la rive droite, le Volp (juste à l'est de la limite de la carte de la figure 1). La plus grande partie du terrain couvert par le gisement préhistorique dans les limites jusqu'à présent reconnues, appartient à M. Yvon DUBOIS et est cultivé actuellement par M. Léopold SENTENAC. Des traces de l'industrie paléolithique sont visibles sur la surface du champs labouré et dans l'affleurement du niveau archéologique dans la coupe du talus sur la route D.62 qui se trouve sur la limite sud du gisement (fig. 1). Les Tambourets a été signalé, comme étant un gisement châtelperronien en plein air, par M. Louis MEROC, décédé, dans plusieurs de ses publications parues en 1953 et 1963. Bien que M. MEROC n'ait pas réalisé de fouilles importantes dans ce gisement, il a obtenu une très grande série lithique recueillie principalement de la surface du champs et de divers renouvellements de la coupe du talus sur la route D.62. Cette série n'était pas disponible pour que je puisse l'examiner en 1973 (dû aux dislocations qui suivirent la mort de M. et Mme. MEROC), mais il paraît qu'elle est toujours dans la possession de la famille MEROC et pourra être examinée plus tard. Une série plus petite, recueillie de la surface du champs entre 1965 et 1970 par M. PORTET (qui réside à la limite sud du gisement), se trouve parmi les séries qui appartiennent au Dépôt de Fouilles de la Circonscription des Antiquités Préhistoriques de Midi-Pyrénées à Toulouse.

II. Le sondage de 1973

C'est par une lettre de M. Jean CLOTTES à M. Harvey BRICKER, datée du 2 juin 1973, que l'on m'autorisa à effectuer un sondage aux Tambourets. Ce sondage devait affecter huit mètres carrés du niveau archéologique et devait être réalisé entre le 5 juillet 1973 et le 5 août 1973 (Direction Régionale des Antiquités Préhistoriques de Midi-Pyrénées, autorisation no. 73-133). Suivant les conditions de cette autorisation, avec la permission de M. DUBOIS et la coopération de M. SENTENAC (à qui j'ai d'ailleurs payé un montant de 200 F. pour dommages à sa récolte), j'ai effectué un sondage près de la limite sud du gisement. Les frais de mon voyage en France, aller et retour, ont été couverts par une bourse qui m'a été accordée par le Tulane University Senate Committee on Research. J'ai dû assumer personnellement les autres frais entraînés par le sondage. Je n'ai présenté aucune demande au gouvernement français pour que l'on m'accorde des fonds supplémentaires.

Le sondage s'est réalisé sous la co-direction de M. J.-F. ALAUX et moi-même. Pendant toute la période des fouilles, j'ai été assisté par Mlle. Amy GARDNER, une étudiante d'anthropologie et de préhistoire à Tulane University et de temps à autre par Mme. Victoria Reifler BRICKER, professeur d'ethnologie à Tulane et M. Arden R. KING, professeur d'ethnologie et de préhistoire à Tulane. L'étude préliminaire du contexte géologique du gisement et la collection d'échantillons destinés à une analyse sédimentologique et palynologique ont été réalisés par M. Henri LAVILLE (associé au C.N.R.S., Université de Bordeaux I), qui passa quelques jours avec nous au gisement pendant le mois de juillet. M. CLOTTES, Directeur Régional des Antiquités Préhistoriques, vint contrôler le progrès du projet à deux reprises.

Le nettoyage préliminaire de la région de la coupe du talus sur la route D.62 a indiqué que le niveau archéologique identifié par M. MEROC se trouvait à presqu'un mètre au-dessous de la surface actuelle à ce même point (sur la limite sud du champs où se trouvait la plus grande partie du gisement). L'examen de la surface du champs a indiqué que le niveau archéologique affleurait plus vers le nord et qu'une grande partie de ce niveau avait été sérieusement bouleversée par le labourage ou même enlevée par l'érosion et activités agraires. C'est ainsi que je me suis décidé à faire le sondage au long de la limite sud du champs, juste au nord de la route D.62. On a établi un quadrillage parallèle aux limites du champs et plus ou moins orienté vers les points cardinaux (le"nord" du système de quadrillage est à peu près 9° à l'ouest du nord géographique). On a alors préparé deux carrés, de 2 mètres par 2 mètres, pour y faire des fouilles, Carré A au sud et Carré B immédiatement contigu au nord (fig. 1).

En utilisant des mesures on a pu établir un rapport entre ce système de quadrillage et une série de trois piquets en fer se trouvant dans la ligne des ronces, au long de la limite sud non cultivée du champs; ces piquets, qui ont été laissés tels comme ils étaient à la fin du sondage, pourraient servir comme points de repère afin de reétablir le système de quadrillage de 1973 dans les années à venir. La zone autour des Carrés A et B était entourée de grillage afin d'éviter l'entrée de visiteurs non-autorisés. (Heureusement, les visiteurs non-autorisés ne posèrent aucun problème au cours des fouilles en 1973; les habitants de la région m'accordèrent leur entière coopération en cette matière et bien d'autres). Finalement, on a fait construire un abri temporaire et portatif en métal, nylon et cannisse afin de protéger la zone de fouilles.

M. CLOTTES me conseilla de faire enlever la terre arable dans les deux carrés. Je le fis faire par des travailleurs locaux munis de pioches et de pelles. Toutes les autres fouilles ont été faites par moi-même et mes associés avec des petits outils à main (crochets, etc.) dont les préhistoriens français ont l'habitude de se servir. Les coordonnées de tous les matériaux archéologiques reconnus (outils retouchés, éclats de débitage, nucléus, galets cassés) ont été enregistrées à un centimètre près, en trois dimensions. Les coordonnées latérales (nord-au-sud et ouest-à-est dans chaque carré) ont été repérées directement des ficelles alignées avec le système de quadrillage. La coordonnée verticale (profondeur) a été repérée en centimètres au-dessous du niveau de référence "0" en utilisant un niveau optique monté sur un trépied. On a designé le niveau de référence "0" comme étant le sommet d'un des piquets en fer ci-dessus mentionnés. Selon la levée topographique que j'ai faite jusqu'au dit piquet depuis un signal géodétique situé au carrefour des routes D.62 et D.6 (approximativement à 200 m. du chantier), l'altitude du niveau de référence "0" est approximativement +270,43 m. (fig. 1). On a pris des photographies en couleur et en blanc et noir, à intervalles fréquents au cours des fouilles, mais dû au fait que l'on n'a pas utilisé de tour à photographie au cours du sondage, on n'a pas essayé d'établir un plan photographique détaillé de la zone de fouilles. Les huit mètres carrés ont été complètement fouillés jusqu'à la limite inférieure de la Couche B; un sondage plus profond a été fait dans le coin nord-est du Carré A, échantillonnant ainsi les Couches C et D (voir ci-dessous). A la fin du sondage, l'abri et le grillage ont été démontés et le trou a été rempli mécaniquement par M. SENTENAC. A présent (hiver 1973/1974), la zone du sondage de 1973 est de nouveau cultivée.

Avec le consentement de M. CLOTTES et l'autorisation du Ministère des Affaires Culturelles (Attestation du 10 août 1973 par le Directeur des Musées de France), j'ai transporté le matériel archéologique provenant du sondage de 1973 à mon laboratoire à Tulane University, New Orleans, Louisiana, United States of America, pour y effectuer des études typologiques. On m'a autorisé à garder ce matériel à titre d'emprunt pendant

une période qui ne devra pas dépasser les dix-huit mois, après quoi il devra être remis au Dépôt de Fouilles de la Circonscription des Antiquités Préhistoriques de Midi-Pyrénées à Toulouse.

III. Stratigraphie

Les observations combinées du préhistorien (HMB) et du géologue (HL) permettent que l'on reconnaisse et définisse provisoirement quatre couches géologiques et un niveau archéologique dans la zone affectée par le sondage de 1973 (fig. 2). Ces résultats seront sujets à révision dès qu'on aura les résultats des analyses détaillées que l'on effectue actuellement sous la direction de M. LAVILLE. Les descriptions des couches géologiques que l'on donne ci-dessous sont pour la plupart tirées des notes de M. LAVILLE.

Couche A. Epaisseur= 30 à 40 cm., suivant l'endroit. Cette couche de terre arable est formée d'un sédiment limoneux de consistance friable et de couleur brun-jaune foncé (F63 à F64 de Cailleux et Taylor), contenant quelques galets de quartz épars. La limite inférieure de ce dépôt est souvent ondulante. La Couche A contient quelques outils lithiques, qu'on ne peut pas distinguer de ceux du Niveau Archéologique 1, des rares tessons de poterie et une variété de débris actuels.

Couche B. Epaisseur= 35 à 50 cm., suivant l'endroit. Dû au fait que la base de cette couche s'incline plus que la surface du terrain actuel, l'épaisseur diminue vers le nord. (En fait, la Couche B affleure à peu près 15 m. au nord du Carré B, ce qui a entraîné la destruction du niveau archéologique dans cette zone-là). La Couche B est un dépôt également limoneux, de texture loessique, de couleur brun-gris foncé (E à F61 de Cailleux et Taylor). Sur toute l'épaisseur de ce dépôt, on note la présence de ponctuations et de nodules indurés, dont l'origine n'a pu encore être précisée. Ces nodules, qui, au sommet, sont dispersés, deviennent progressivement plus abondants vers la base, au fur et à mesure que le contexte limoneux acquiert une consistance plus ferme. On rencontre des objets archéologiques à travers toute l'épaisseur de cette couche, du haut en bas, mais on les trouve concentrés dans les 10 à 12 cm. inférieurs, que l'on reconnaît ici comme constituant le Niveau Archéologique 1.

Niveau Archéologique 1. C'est la partie inférieure de la Couche B. En plus des caractéristiques ci-dessus mentionnées, on note la présence de fragments minuscules et très épars de charbon de bois (le fragment le plus grand que l'on a examiné était d'une dimension maximum de 2 mm., mais dans l'ensemble les fragments étaient beaucoup plus petits). Bien que la concentration,

toujours éparse, varie selon les endroits, on n'a trouvé aucun véritable foyer dans la zone de fouilles. Le Niveau Archéologique 1 contient une industrie lithique très riche que l'on peut attribuer à la civilisation châtelperronienne (ou périgordienne inférieure). (Voir la section IV qui suit). La limite inférieure de ce niveau (qui coincide avec la limite inférieure de la Couche B) est brutale, mais elle manifeste des irrégularités topographiques d'une importance douteuse, ce qui sera discuté plus loin. (Voir la section V).

Couche C. Epaisseur= approximativement 25 cm., dans la petite zone de fouilles. La Couche C est une formation argileuse de couleur brun-jaune qui se débite en unités structurales anguleuses à polyèdriques. Sur les différentes faces des éléments structuraux, on remarque la présence de revêtements pelliculaires noirâtres. La limite inférieure de ce niveau est brutale. A peu près un mètre carré de la Couche C a été fouillé et s'est montré stérile.

Couche D. Epaisseur= plus de 30 cm. (limite inférieure ne fut pas atteinte par les fouilles). Ce niveau, duquel on a fouillé moins d'un mètre carré, est stérile, versicolore et formé d'argile plastique.

Au cours de ce sondage, M. LAVILLE a prélevé dix-neuf échantillons de deux colonnes qui chevauchaient stratigraphiquement, l'un dans le Carré A et l'autre dans le Carré B. Les échantillons, onze de la Couche B, cinq de la Couche C, et trois de la Couche D, couvrent d'une façon continue les sédiments exposés par le sondage de 1973. Une partie de chaque échantillon sera utilisée pour l'analyse sédimentologique de M. LAVILLE et l'autre sera utilisée pour l'analyse palynologique de Mlle. PAQUEREAU (lettre de H. LAVILLE à H. M. BRICKER, le 6 novembre 1973). Dû au fait que la faune n'est pas conservée aux Tambourets, on ne peut faire d'analyse paléontologique.

La stratigraphie, révélée par le sondage de 1973, s'accorde bien avec les observations faites auparavant par M. MEROC pour les Couches A, B et C. Cependant, il n'a apparement jamais rencontré l'argile plastique de la Couche D.

IV. L'industrie lithique

L'inventaire complet des 763 objets recueillis au cours du sondage de 1973 a été communiqué antérieurement (lettre de M. BRICKER à M. CLOTTES, datée du 4 août 1973) et pour cette raison, on en a évité la répétition dans ce rapport. La classification utilisée pour cet inventaire était tout à fait provisoire et a été modifiée depuis par des études postérieures (reflétées dans ce rapport). A présent (novembre 1973), j'ai terminé l'analyse typologique préliminaire des outils retouchés et j'ai fait certaines observations sur le reste de l'industrie. Je continuerai à faire mon analyse au cours des mois à venir, et les précisions typologiques supplémentant celles mentionnées dans ce rapport, seront publiées plus tard dans un rapport définitif.

On peut voir les caractéristiques typologiques de la série du sondage de 1973 dans l'inventaire-type (tab. 1), classifié selon la liste-type standard "de Sonneville-Bordes et Perrot" et le graphique cumulatif basé sur cette liste (fig. 3). La série dont on a fait l'inventaire inclue 131 outils, dont 3 de Couche A et 128 de Couche B. Les outils de Couche A comprennent un grattoir atypique, un grattoir épais sur éclat, et un burin sur cassure. Dans la Couche B, on trouve cinq outils au-dessus du Niveau Archéologique 1 -- une pointe de Châtelperron, une lame à dos total, une lame retouchée, un éclat denticulé et une pièce esquillée. Les huit outils, compris dans l'inventaire et ne provenant pas du Niveau Archéologique 1, sont bien représentatifs de l'industrie à ce niveau. En plus, le graphique cumulatif n'est pas modifié d'une façon significative par leur inclusion. Dû au fait que la série totale est si petite et que la localisation latérale de différentes catégories d'outils est apparente même dans la petite zone fouillée, les données de l'inventaire doivent se considérer tout simplement comme une approximation des véritables caractéristiques typologiques de l'industrie des Tambourets.

Dans la série de 1973, les grattoirs (IG=16.79) sont moins nombreux que les burins (IB=27.48), bien que le contraire semble être le cas avec la série plus grande de M. MEROC. On y rencontre des grattoirs sur bout de lame bien faits (fig. 4, no. 753) et on trouve des morphologies identiques sur éclats (fig. 4, no. 483). Cependant, on trouve presqu'autant de grattoirs épais sur éclats sur lesquels la retouche s'étend autour de deux côtés ou même plus du pourtour (fig. 4, no. 434 et fig. 5, no. 431). Diverses pièces sur lesquelles les retouches sont plus longues mais plus limitées peuvent se considérer comme des grattoirs carénés atypiques. M. MEROC avait remarqué l'importance de ces grattoirs épais sur éclats, y inclus des carénoïdes.

La série de burins comprend presqu'exclusivement des burins dièdres (IBd=19.08 y exclus les types 30-A et 30-B; IBt=1.53 y inclus un burin plan sur troncature retouchée, type 44), et la prédominance de ces outils est ce qui est le plus frappant quant au graphique cumulatif. Une grande partie des burins dièdres sont assez frustes, la plupart sont sur éclats, et tous sont ou déjetés (fig. 5, nos. 441 et 453) ou d'angle (fig. 6, no. 596). Bien que les burins sur troncature retouchée sont assez rares, ce sont des exemples sûrs, très bien faits (fig. 5, no. 265). D'autres genres de burins ne sont ni communs ni exceptionnels, et on n'y a pas trouvé de burins sur lames à dos châtelperroniennes comme ceux signalés par M. MEROC.

Bien que la série MEROC paraît contenir de nombreuses pointes (ou couteaux) de Châtelperron, on en a trouvé seulement cinq au cours du sondage de 1973 et toutes cassées (fig. 6, nos. 458 et 476) sauf une qui était petite et assez douteuse. Trois d'entr'elles ont un dos bidirectionnel. Une pièce, non figurée, est décrite comme une pointe de Châtelperron atypique (type 47); elle est faite sur une lame à crête et les retouches secondaires sur le dos sont très fines. Une autre pièce, faite sur une lame à crête partielle et très usée sur un bord (fig. 6, no. 171), pourrait être considérée comme un couteau de Châtelperron à dos naturel (mais elle est incluse

ici parmi les pièces du type 92). MEROC a signalé la présence d'un grand nombre de lames à crête à dos naturel, utilisées sur le bord opposé au dos et ayant la morphologie générale des pointes de Châtelperron. Ces pièces, plus nombreuses dans sa propre série que les pointes de Châtelperron typiquement retouchées, sont probablement similaires à celles de la fig. 6, no. 171. D'autres pièces à dos incluent des lames à dos total (fig. 6, nos. 365 et 496), des lames à dos partiel (fig. 6, no. 194), et une lame à cran. Bien que certaines des lames à dos sont d'une taille réduite, il n'y en a pas que l'on puisse appeler de vraies lamelles à dos. Finalement, il y a un gros éclat très usé sur un bord qui peut être décrit comme un couteau à dos naturel sur éclat (fig. 7, no. 548).

Les pièces avec retouche marginale constituent un peu plus du 8% de la série de l'inventaire. La plupart sont cassées et il se peut qu'elles soient des morceaux cassés d'autres outils (mais, bien entendu, elles ne se raccordent avec aucune des pièces de la série provenant du sondage de 1973). La retouche est généralement fine et semi-abrupte (fig. 4, no. 322 et fig. 5, no. 394), mais il y a des enlèvements plus aigus et écaillés, sur plusieurs pièces. MEROC a remarqué la présence de nombreuses lamelles avec une retouche fine et semi-abrupte qui évoquait les lamelles Dufour. Aucun des objets de la série du sondage n'est fait sur lamelle et certainement aucune ne peut s'appeler lamelle Dufour.

Les pièces tronquées et les perçoirs (tous des becs) n'étaient ni nombreux ni bien faits. Les pièces esquillées, spécialement mentionnées par MEROC, constituent presqu'un 5% de la série dont on a fait l'inventaire en 1973. Sauf une, les nombreuses pièces à encoche et denticulées (presqu'un 20% de la série dont on a fait l'inventaire) ne sont pas exceptionnelles et ont des encoches très petites. Il y a une exception, un éclat avec une denticulation inverse marquée (fig. 7, no. 510). Il paraît que dans la série MEROC, il y a beaucoup de pointes retouchées (en dehors de celles du type Châtelperronien), mais on a trouvé seulement une pointe de ce genre au cours du sondage (incluse parmi celles du type 92). Les outils composites sont rares (fig. 4, no. 672).

La série des 35 nucléus (sauf les pièces cassées et ébauches) n'a pas encore été étudié en détail. Il est néanmoins possible d'affirmer maintenant que tous ces nucléus sont, presque sans exception, des nucléus prismatiques à lame, souvent avec deux plans de frappe opposés. Ceci s'accorde exactement avec l'observation faite auparavant par M. MEROC.

La matière brute, utilisée par les artisans préhistoriques pour fabriquer leurs outils lithiques, a été examinée d'une façon préliminaire. La plus grande partie de l'industrie

se fait sur silex de patine blanche ou versicolore bleuâtre-noirâtre et blanchâtre (sel et poivre). De nos jours, on peut trouver un tel silex sur la surface de divers lieux de la vallée du Volp au sud des Tambourets (je suis reconnaissant à M. Philippe THOMAT pour cette information). Ce silex contient des impuretés, et dû au fait qu'un grand nombre d'outils et d'éclats de débitage sont recouverts de cortex, il se peut bien que les rognons disponibles aux artisans préhistoriques étaient très petits. Une autre variété de silex, beaucoup moins utilisée, se caractérise par une patine de couleur chamois soutenue et semble être d'une qualité nettement supérieure. Je ne sais pas encore d'où provient ce silex. Il existe d'autres variétés de silex qui semblent avoir été très peu utilisées, mais j'ignore encore leur provenance.

En résumé, donc, il est apparent, selon la petite série obtenue au cours du sondage de 1973 que l'industrie du Niveau Archéologique 1 serait une industrie qui est bien du Paléolithique Supérieur en ce qui concerne sa technologie, dû au fait que les vrais lames jouèrent un rôle très important (bien que non exclusif). En plus, bien qu'il y ait des outils du genre qui caractérise le Moustérien, ils ne sont pas communs et ils ne déterminent pas l'allure générale de l'industrie. Une comparaison faite entre la série de 1973 et les renseignements présentés par M. MEROC suggère que l'importance des grattoirs épais sur éclats serait confirmée par d'autres fouilles, mais que la prédominance de burins dièdres et la rareté de pointes de Châtelperron sont dûs probablement à la localisation latérale des différents types.

Une comparaison définitive entre l'industrie des Tambourets et l'industrie châtelperronienne d'autres gisements ne pourra être faite que lorsque j'aurai eu l'occasion d'examiner une série plus grande, provenant de fouilles supplémentaires ainsi que de la série de M. MEROC.

V. Disposition des outils sur le sol d'habitation

L'un des avantages de fouiller un gisement en plein air plutôt que de fouiller un abri sous roche est que le premier offre de plus grandes chances d'obtenir des renseignements paléo-ethnographiques, et tout spécialement ceux qui concernent la nature et l'usage de structures d'habitation fabriquées par l'homme. Quoique le sondage se soit effectué sur seulement huit mètres carrés de ce qui avait dû être à l'origine un gisement très étendu, aucun effort n'a été épargné pour accumuler des renseignements de manière à faciliter l'interprétation paléoethnographique. Cette tentative a produit des résultats mixtes (basés sur des analyses encore incomplètes). On n'a rencontré dans les limites de la zone de fouilles, aucune évidence non ambiguë d'une structure

d'habitation, mais on a pu y localiser certaines catégories d'outils dans le Niveau Archéologique 1, ce qui démontre fortement que la zone de fouilles comprend plusieurs zones d'activités différentes sur le sol d'habitation d'une occupation préhistorique. Cette évidence est présentée et discutée ci-dessous.

Quoiqu'il ait été impossible durant le sondage, d'établir ou de suivre aucune subdivision naturelle dans la Couche B, des recherches, faites plus tard en laboratoire, sur la position des objets, tend à indiquer qu'un seul niveau archéologique était présent dans la zone de fouilles. On s'est servi des coordonnées ouest-est et de profondeur de chaque objet pour tracer la position sur une série de 21 lignes nord-sud espacées de 10 cm. La distortion latérale maximum produite par ce procédé est de 5 cm., certainement insignifiant pour des outils macrolithiques se présentant dans un niveau sans irrégularités topographiques d'importance.

Presque tous les outils de la Couche B sont représentés sur ces graphiques par des concentrations linéaires occupant les 10 cm. inférieurs (rarement 11 ou 12 cm.) de la Couche B. Au-dessus de cette concentration inférieure, désignée Niveau Archéologique 1, on trouve des objets disséminés qui diminuent rapidement en fréquence vers le haut de la Couche B. Quelques perturbations de peu d'importance apparaissent dans le Niveau Archéologique 1, dûs à l'action des animaux qui se terrent, d'une part, et possiblement, à la présence de vieux canaux formés par des racines (voir ci-dessous), et l'apparition d'outils dans la Couche B au-dessus du Niveau Archéologique 1, peut s'expliquer facilement comme étant le résultat de telles perturbations causant une dispersion verticale des objets. Quoiqu'une brève occupation préhistorique postérieure à celle représentée par le Niveau Archéologique 1 ne peut pas être niée considérant la petite superficie fouillée, le petit nombre d'objets en question et le fait qu'on ne peut prouver qu'il existe un arrangement linéaire sur les graphiques, font de cette possibilité une improbabilité pour le moment. Il est certain qu'une fouille de plus grandes proportions devrait nous permettre de répondre à cette question.

La limite inférieure du Niveau Archéologique 1 a une pente douce du nord au sud; de plus, elle est legèrement ondulante à travers toute la zone de fouilles. L'irrégularité topographique du sol d'habitation est plus prononcée dans le Carré B, où une zone centrale amorphe est entourée par une autre zone de topographie plus haute composée de monticules irréguliers (fig. 8). L'irrégularité de la zone entourante qui est plus haute est plus prononcée que celle de la zone centrale ou la zone au sud, y inclus Carré A, mais le relief n'est pas très marqué, excédant rarement 8 centimètres.

L'explication complète de l'irrégularité n'est pas encore claire. Selon M. LAVILLE, qui a étudié le phenomène, cryoturbation est une possibilité mais elle est loin d'être certaine. Quelques irrégularités, comprenant de petits trous et des tunnels développés dans la partie supérieure de la Couche C mais remplis de dépôts provenant de la Couche B, résultent presque certainement des activités d'animaux qui se sont térrés, à une époque indéterminée dans le passé. Tous ces trous qui, par leur contour de surface, pourraient être des trous de poteaux, ont été examinés en profil; il a été prouvé qu'aucun des phenomènes ainsi examinés n'étaient pas des trous de poteaux. Finalement, la forme générale de la dépression centrale dans le Carré B suggère qu'un ancien système de racines pourrait être la cause de quelquesunes des irrégularités. Bien qu'il y ait une certaine relation entre la topographie et la distribution des outils, les limites de la distribution ne sont pas très claires, et il est impossible pour le moment de démontrer que les irrégularités résultent d'une activité préhistorique humaine. D'autres analyses sur la distribution seront faites en laboratoire, mais la nature de la topographie du sol d'habitation ne pourra sûrement s'expliquer que par de nouvelles fouilles.

La distribution latérale de tous les matériaux archéologiques (outils retouchés, éclats de débitage, etc.) dans le Niveau Archéologique 1 est représentée dans la figure 8. A l'exception d'une concentration un peu moins dense dans la moitié nord du Carré B (et peut-être la dépression centrale), les objets sont distribués bien uniformément et d'une manière très compacte à travers toute la zone de fouilles. Mais, quand les distributions spécifiques des nucléus et certaines des catégories d'outils apparaissant le plus souvent sont comparés avec la distribution générale, il est apparent que ces distributions ne se sont pas faites au hasard (fig. 9). Le plus grand nombre de nucléus apparaît dans le Carré A spécialement au long du bord sud. Les burins ont une distribution similaire quoique moins prononcée. Le centre de concentration des grattoirs est clairement situé plus au nord, la plus grande partie dans le Carré B. On ne peut tirer aucune conclusion qui vaille, de la position des outils à dos (y inclus ceux à dos naturel). On observe, sans que cette observation soit bien signifiante, que les nucléus et les outils principaux sont pratiquement absents dans la dépression centrale du Carré B. Néanmoins, en général, on peut diviser le sol d'habitation dans les huit mètres carrés fouillés, en deux zones générales: a) une zone sud, plus basse et doucement ondulante, où l'industrie lithique consiste principalement de burins, de nucléus, et d'éclats de débitage

(et des outils à dos?) et b) une zone nord, avec un relief topographique plus prononcé et une combinaison mieux équilibrée de différentes catégories d'outils et d'éclats de débitage. (Je prépare en ce moment à l'aide d'un ordinateur une étude de la distribution et autres caractéristiques d'objets non-retouchés, et les résultats de cette étude devront fournir un supplément utile aux observations faites ci-dessus).

A base des renseignements disponibles à la date, il est très clair que le sondage de 1973, quoique très limité, a effectué un échantillonnage partiel d'un sol d'habitation châtelperronien sur place, sur lequel différentes activités ont été différement localisées. La densité de dispersion des objets archéologiques, l'abondance d'évidence de fabrication d'outils sur le sol d'habitation, et la diversité typologique de l'outillage, tout ceci suggère que le sol d'habitation étudié à titre d'échantillon était celui d'un camp de base ("base camp") ou localité d'habitation, d'usage multiple, où une rame complète d'activités culturelles se déroulaient. L'étendue apparemment grande du gisement entier a,bien entendu, depuis longtemps laissé arriver à la même conclusion. Les résultats préliminaires du sondage de 1973 soulignent l'importance du rôle que joue les Tambourets pour nous aider à comprendre la paléoethnographie du début du Paléolithique Supérieur. Le rapport qui existe entre ces résultats et la vue d'ensemble de l'occupation (ou occupations) des Tambourets, y inclus les structures d'habitation et les foyers que l'on doit s'attendre à trouver éventuellement, ne pourra être découvert que par des fouilles supplémentaires plus vastes, que j'aimerais moi-même pouvoir mener à bien dans un avenir tout proche.

VI. REMERCIEMENTS

Beaucoup de gens m'ont accordé, d'une façon si généreuse, leur temps, leurs conseils et d'autres ressources afin que je puisse réaliser ce projet. Je voudrais donc remercier infiniment et exprimer toute ma reconnaissance aux personnes suivantes:

- M. J.-F. ALAUX, co-directeur, pour ses conseils et son appui;
- M. H. LAVILLE, pour son aide inestimable quant à l'étude géologique;
- M. H. MOVIUS, pour m'avoir suggéré de faire cette recherche aux Tambourets, pour m'avoir aidé à établir le plan d'action pour le mener à bien, et de m'avoir permis d'utiliser une si grande partie de l'équipement de fouilles du Harvard Dordogne Expedition;

- TULANE UNIVERSITY SENATE COMMITTEE ON RESEARCH, pour leur appui financier;
- Mlle. A. GARDNER, pour son aide si consciencieuse et compétente au cours des fouilles;
- M. A. KING et Mme. V. BRICKER, qui ont parfois mis de côté leurs propres recherches pour m'aider avec la mienne;
- Les enfants des défunts M. et Mme. L. MEROC, et à chacune de leurs familles pour leur amitié si chaleureuse et pour leur coopération envers mon effort de continuer, jusqu'à un certain point, l'oeuvre de leur père;
- Mes collègues, MM. G. SIMONNET, R. SIMONNET et P. THOMAT, pour leurs recommendations si utiles concernant la préhistoire de la Haute-Garonne;
- Mlle. M.-M. PAQUEREAU, pour avoir bien voulu entreprendre l'étude palynologique;
- M. L. SENTENAC ainsi que M. et Mme. PORTET, pour toute leur aide et les gentillesses qu'ils nous ont accordées au cours des fouilles;
- M. J. CASALE, pour son aide dans le laboratoire à la suite des fouilles;
- PROFESSIONAL TRANSLATORS AND INTERPRETERS, INC., pour la traduction de ce rapport de l'anglais au français; et
- M. Y. COPPENS, M. M. EDMONSON, Mme. VADON et Mme. S. FISCHER, sans l'aide desquels, lors de moments difficiles, je n'aurais jamais pu réaliser cette recherche.

Parmi mes collègues professionnels, je voudrais exprimer mes remerciements les plus profonds à M. J. CLOTTES, pour m'avoir aidé et encouragé durant plusieurs années de préparation. J'ai tellement apprécié l'interêt qu'il a porté à ma recherche, sa foi dans la valeur de celle-ci, et son amitié personnelle.

Finalement, je veux exprimer mes remerciements les plus chaleureux à M. Y. DUBOIS et Mme. DUBOIS ainsi qu'à leur famille. Je leur suis très reconnaissant, d'abord pour l'autorisation qui m'a permis de travailler aux Tambourets et pour toutes les autres gentillesses qu'ils nous ont accordées pendant tout notre séjour en Haute-Garonne. Je souhaîte vivement que la famille DUBOIS éprouve une certaine satisfaction de s'être jointe à mes efforts pour obtenir de renseignements intéressants sur la vie de leurs prédécesseurs aux Tambourets.

à New Orleans, le 27 novembre 1973

Harvey M. BRICKER

TITRES DU TABLEAU ET DES FIGURES

Tab. 1 -- Inventaire typologique de la série lithique du sondage de 1973 aux Tambourets.

Fig. 1 -- Situation générale des Tambourets et situation précise du sondage de 1973 (Carrés A et B). Les petits carrés creux représentent des piquets en fer qui servent comme points de repère. Le haut du piquet ("0") à l'extrême ouest est le niveau de référence "0", ayant une altitude d'environ +270,43 m. La limite nord de la route D. 62, telle qu'elle se voit sur la carte, représente la ligne au long de laquelle le Niveau Archéologique 1 affleure près de la base de la coupe du talus.

Fig. 2 -- Stratigraphie provisoire du sondage de 1973 aux Tambourets.

Fig. 3 -- Un graphique cumulatif de l'industrie lithique recouvert par le sondage de 1973 aux Tambourets; N=131.

Fig. 4 -- Les Tambourets: Couche B. 753 et 483: grattoirs; 672: outil composite, grattoir + lame tronquée; 434: grattoir épais sur éclat; 322: lame retouchée (grandeur naturelle).

Fig. 5 -- Les Tambourets: Couche B. 431: grattoir épais sur éclat: 394: lame retouchée; 441 et 453: burins dièdres; 265: burin sur troncature (grandeur naturelle).

Fig. 6 -- Les Tambourets: Couche B. 596: burin dièdre; 496 et 365: lames à dos total; 171: couteau à dos naturel; 194: lame à dos partiel; 458 et 746: pointes de Châtelperron (grandeur naturelle).

Fig. 7 -- Les Tambourets: Couche B. 548: couteau à dos naturel; 510: éclat denticulé (grandeur naturelle).

Fig. 8 -- Distribution latérale de tous les matériaux archéologiques du Niveau Archéologique 1 aux Tambourets. Dans la portion pointillée du Carré B, la limite inférieure du niveau est topographiquement plus élevée et plus irrégulière que le reste de la zone fouillée.

Fig. 9 -- Distribution latérale de tous les nucléus (NU), grattoirs (GR), burins (BU) et outils à dos (OD) au Niveau Archéologique 1 aux Tambourets.

Tableau 1.--Inventaire typologique de la série lithique du sondage de de 1973 aux Tambourets.

Type	Total	%
1. Grattoir simple	4	3.05
2. Grattoir atypique	5	3.82
3. Grattoir double	1	.76
4. Grattoir ogival	1	.76
5. Grattoir sur lame ou éclat retouché	1	.76
8. Grattoir sur éclat	7	5.34
12. Grattoir caréné atypique	2	1.53
15. Grattoir nucléiforme	1	.76
16. Rabot	1	.76
17. Grattoir-burin	1	.76
18. Grattoir-lame tronquée	1	.76
22. Perçoir-burin	1	.76
24. Bec	4	3.05
28. Burin dièdre déjeté	10	7.63
29. Burin dièdre d'angle	15	11.45
30-A. Burin d'angle sur cassure	4	3.05
30-B. Burin sur pan naturel	3	2.29
35. Burin sur troncature oblique	1	.76
41. Burin multiple mixte	1	.76
43. Burin nucléiforme	1	.76
44. Burin plan	1	.76
46. Couteau ou pointe de Châtelperron	4	3.05
47. Pointe de Châtelperron atypique	1	.76
57. Pièce à cran	1	.76
58. Lame à bord abattu total	5	3.82
59. Lame à bord abattu partiel	3	2.29
61. Pièce à troncature oblique	2	1.53
63. Pièce à troncature convexe	3	2.29
65. Pièce à retouches (un bord)	7	5.34
66. Pièce à retouches (deux bords)	4	3.05
74. Pièce à encoche	17	12.98
75. Pièce denticulée	6	4.58
76. Pièce esquillée	6	4.58
88. Lamelle denticulée	1	.76
89. Lamelle à coche	1	.76
92. Divers	4	3.05
	131	99.93

Indice de grattoir IG	16.79
Indice de grattoir aurignacien IGa	1.53
Indice de perçoir IP	3.05
Indice de burin IB	27.48
Indice de burin dièdre IBd	24.43
Indice de burin sur troncature IBt	.76

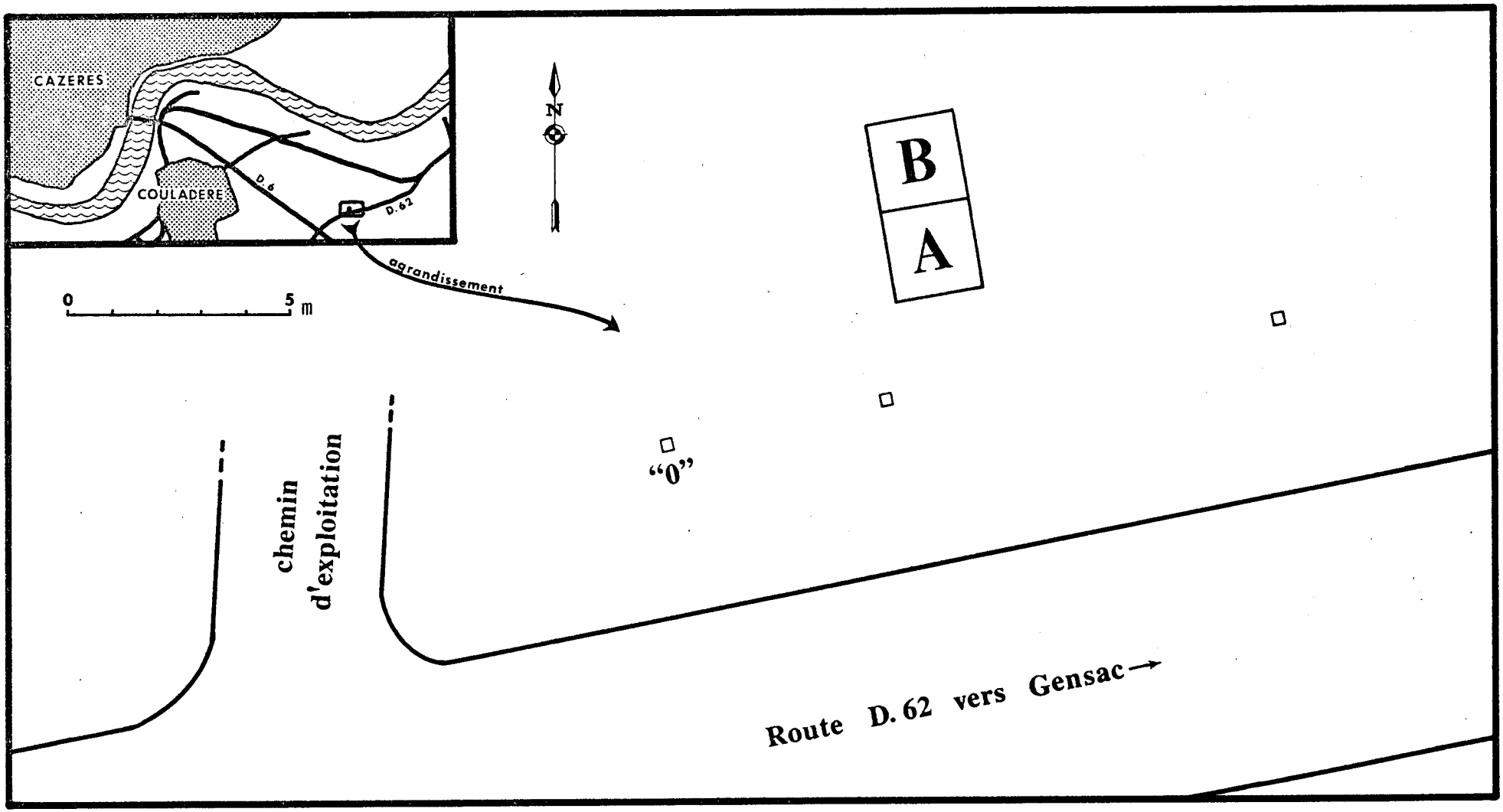

Fig. 1

H M BRICKER

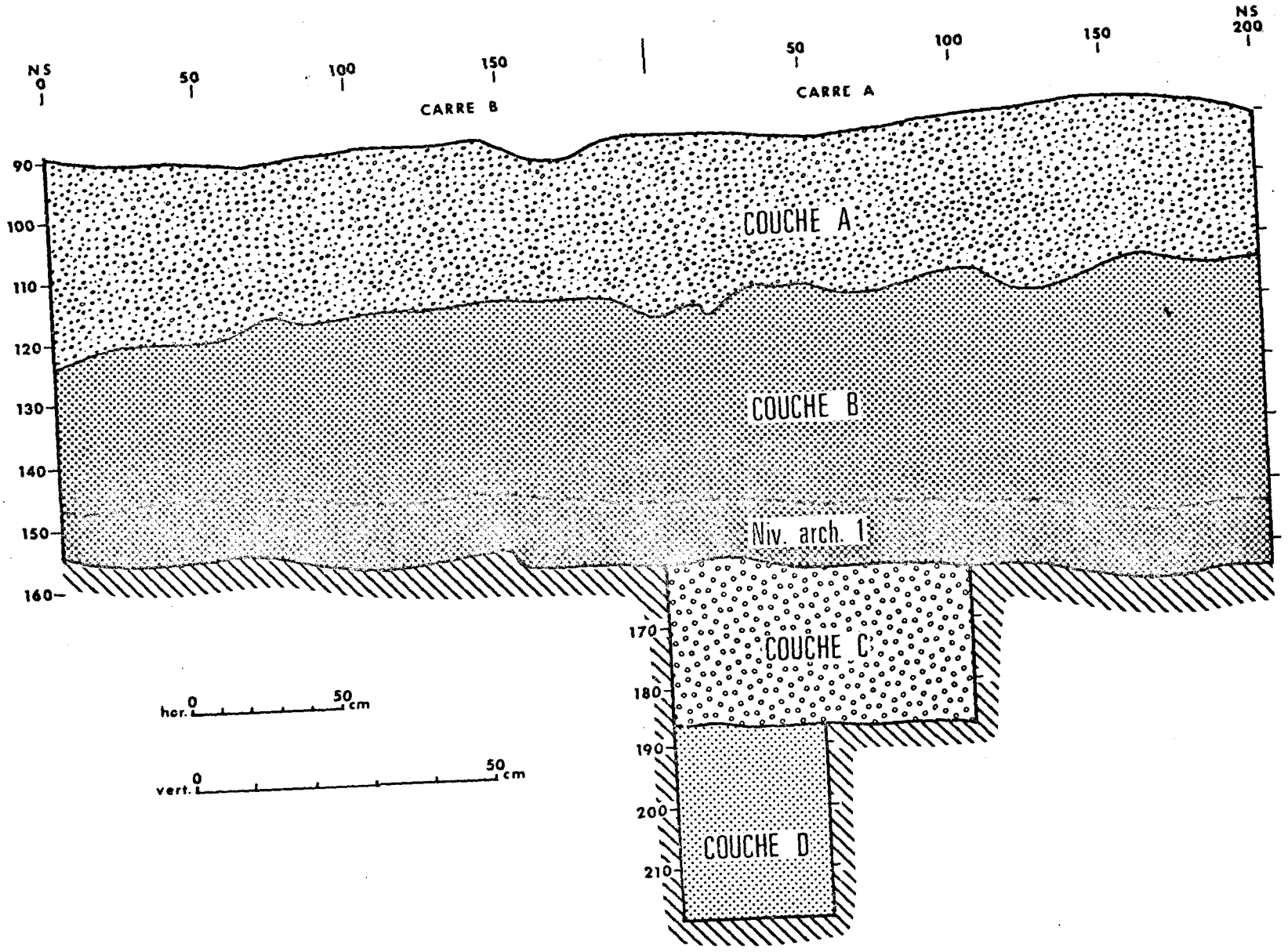

H M BRICKER

Fig. 2

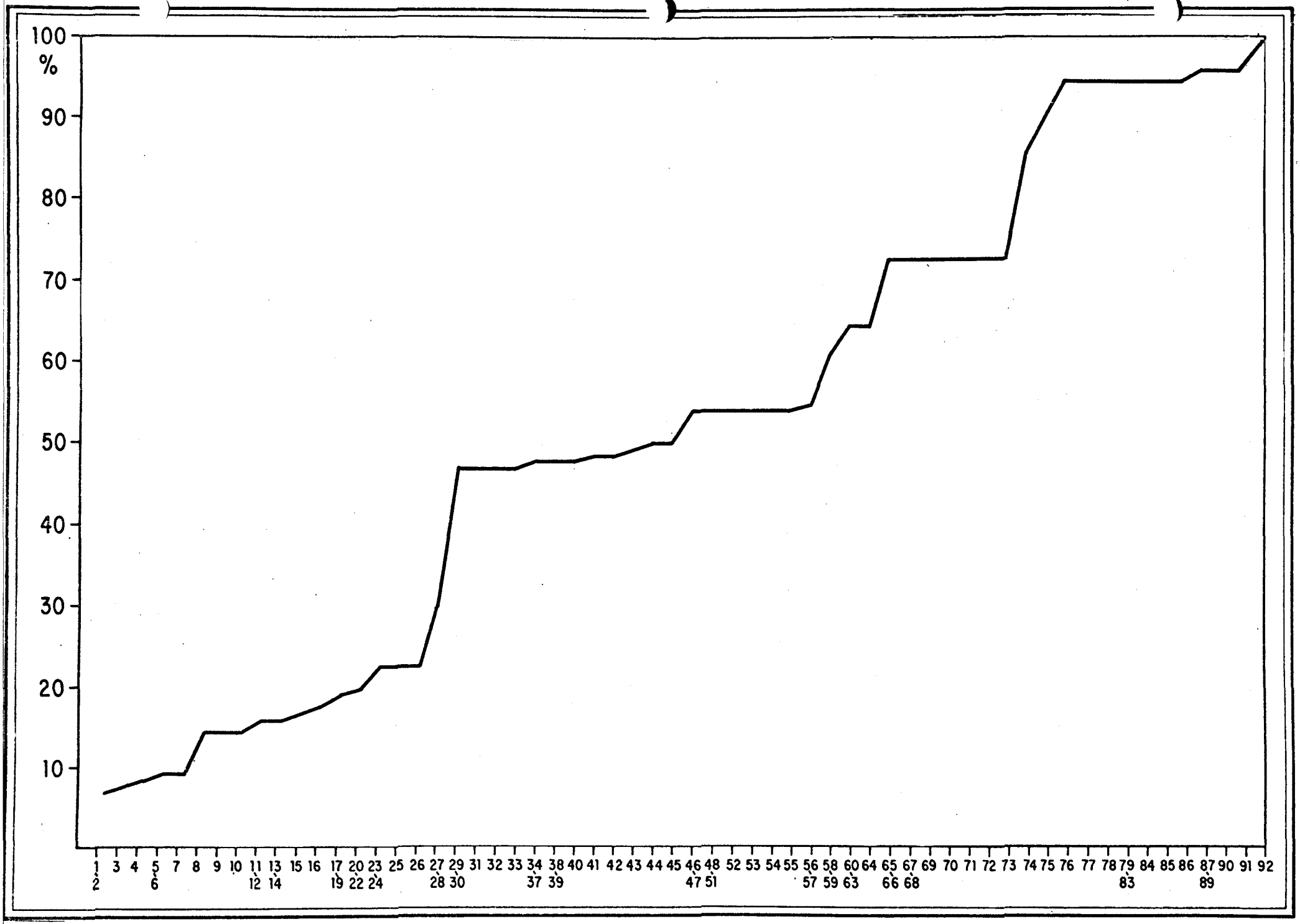
100
%
90
80
70
60
50
40
30
20
10
1 3 4 5 7 8 9 10 11 13 15 16 17 20 23 25 26 27 29 31 32 33 34 38 40 41 42 43 44 45 46 48 52 53 54 55 56 58 60 64 65 67 69 70 71 72 73 74 75 76 77 78 79 84 85 86 87 90 91 92
2 6 12 14 19 22 24 28 30 37 39 47 51 57 59 63 66 68 83 89

Fig. 3

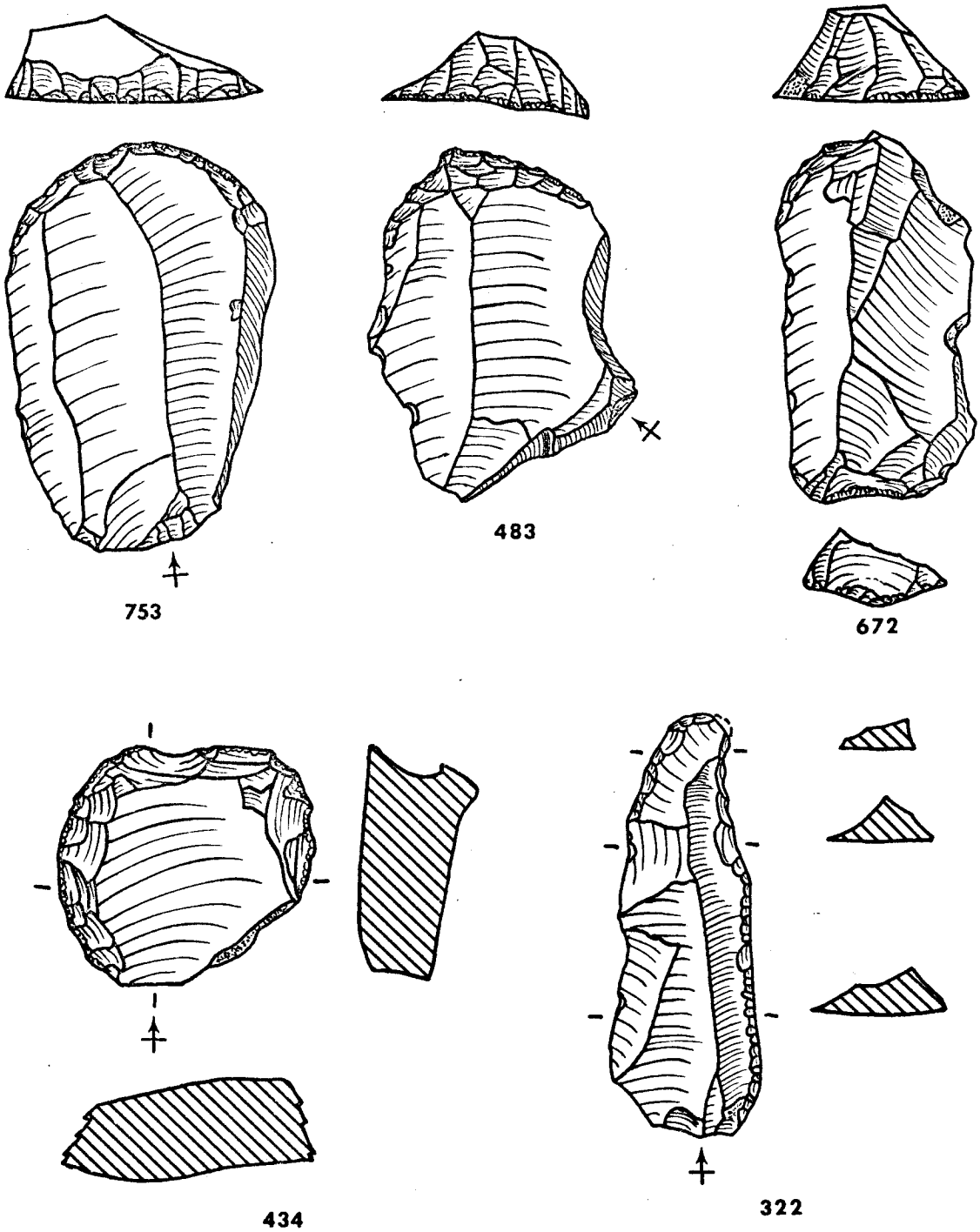

Fig. 4

H M BRICKER

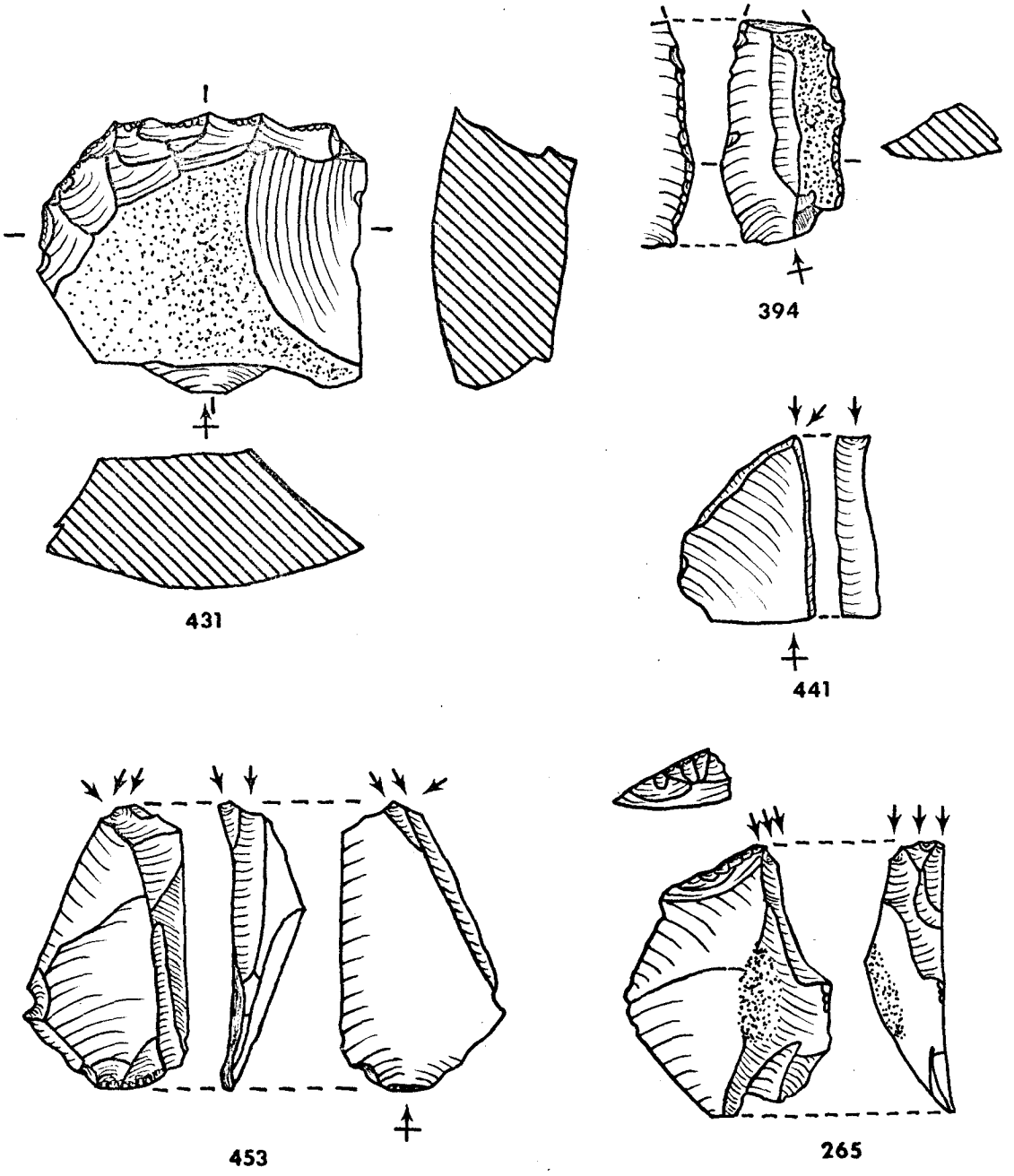

Fig. 5

H M BRICKER

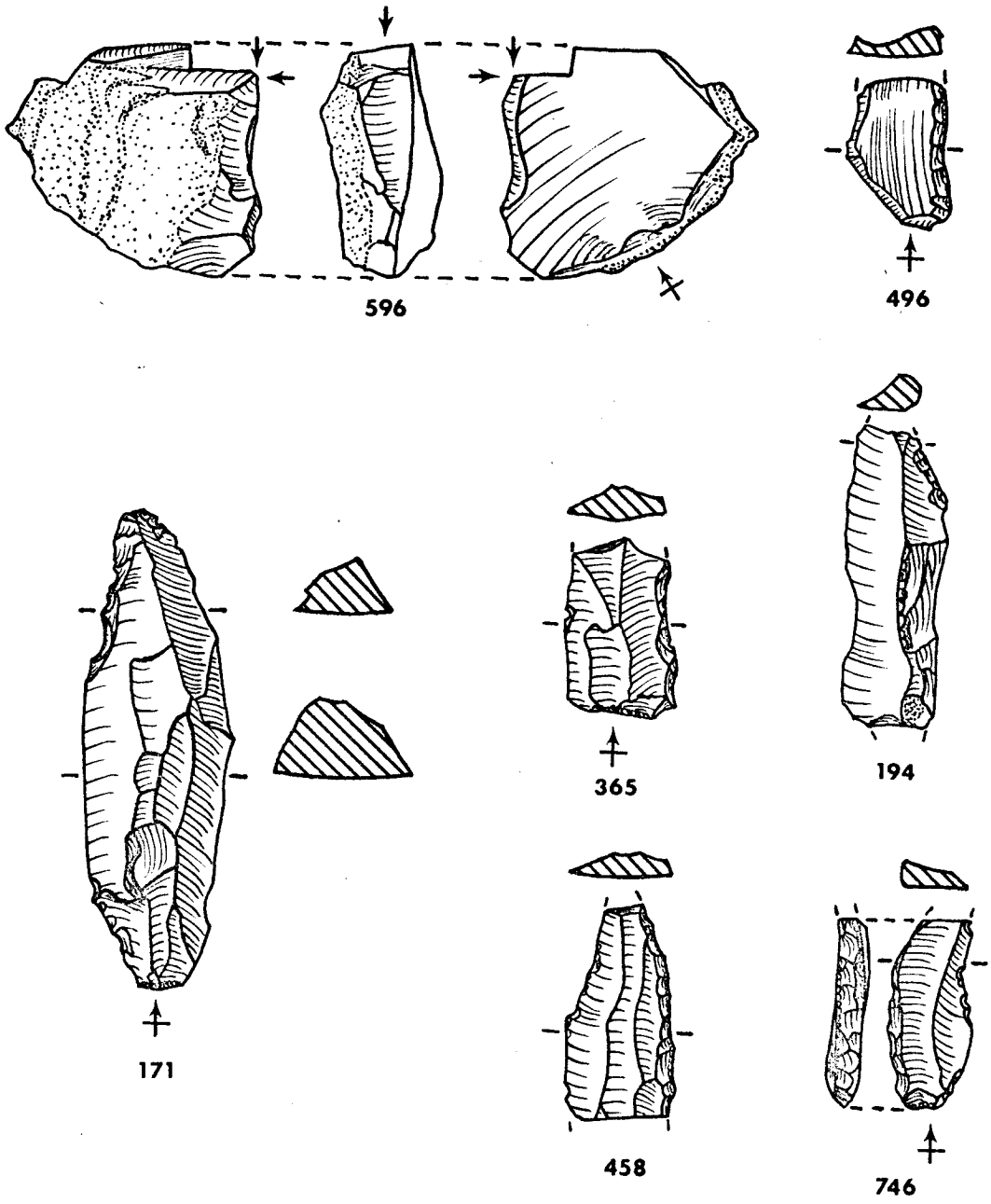

Fig. 6

H M BRICKER

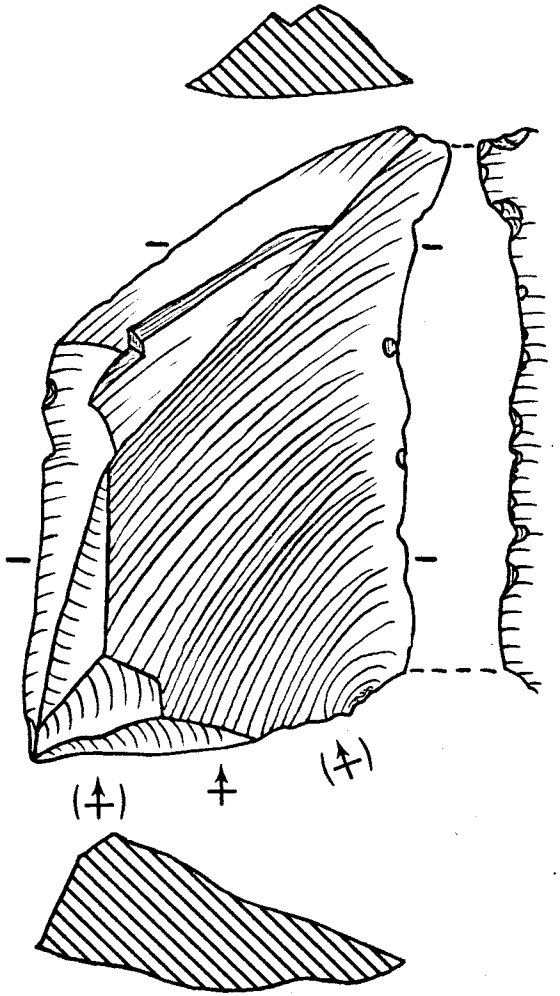

548

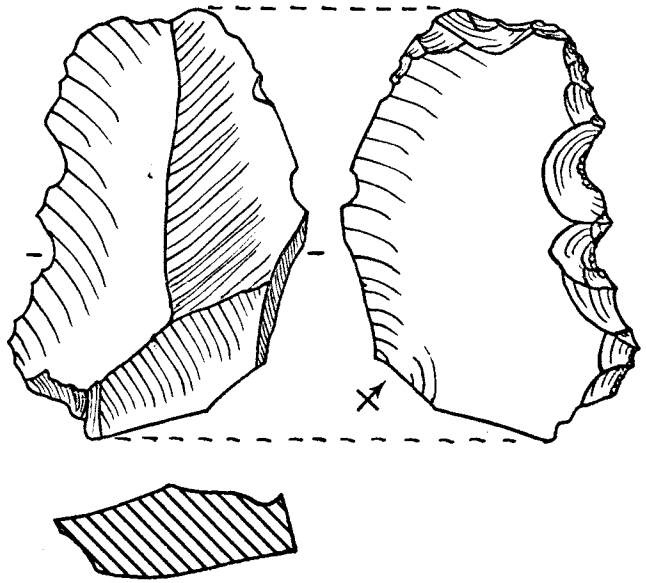

510

Fig. 7

H M BRICKER

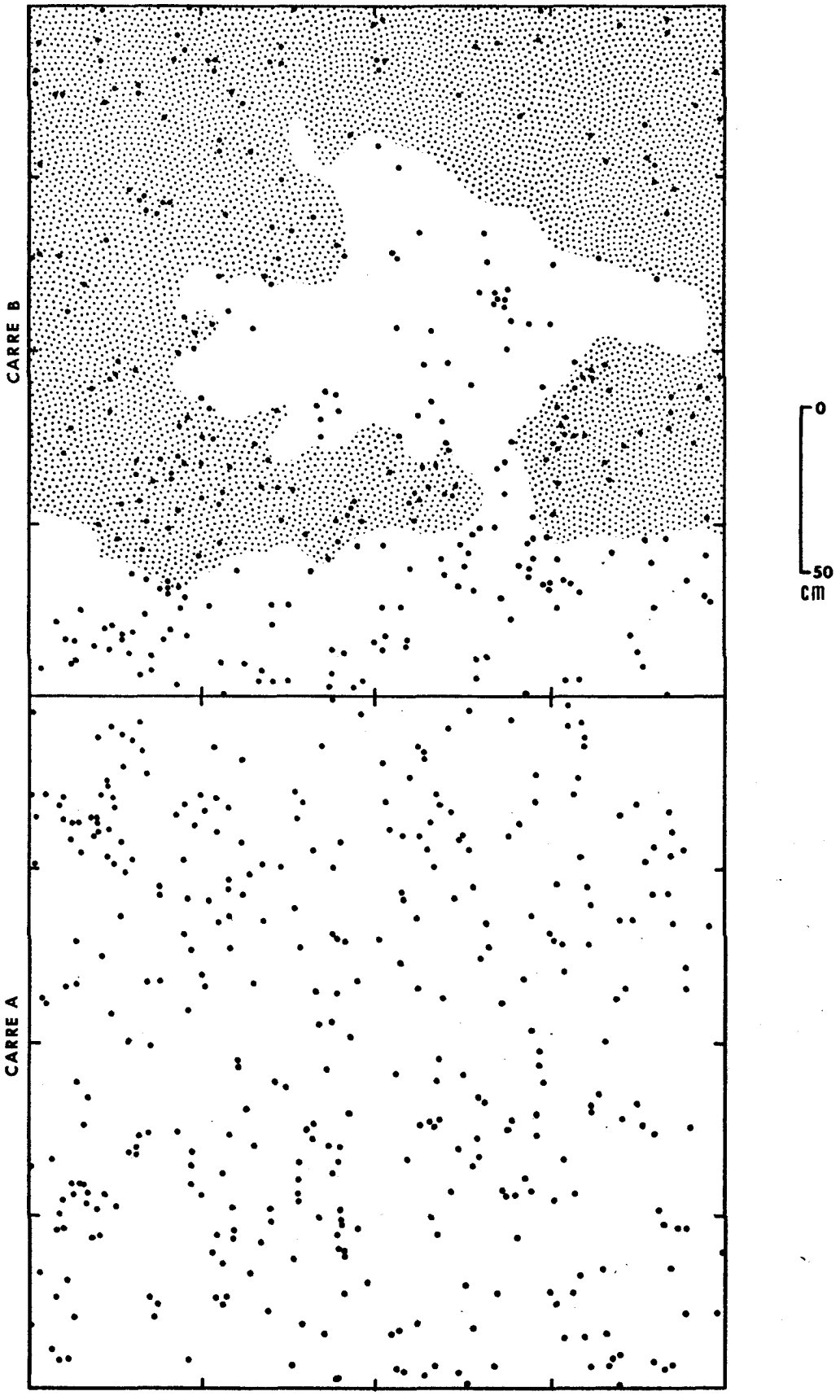

Fig. 8

H M BRICKER

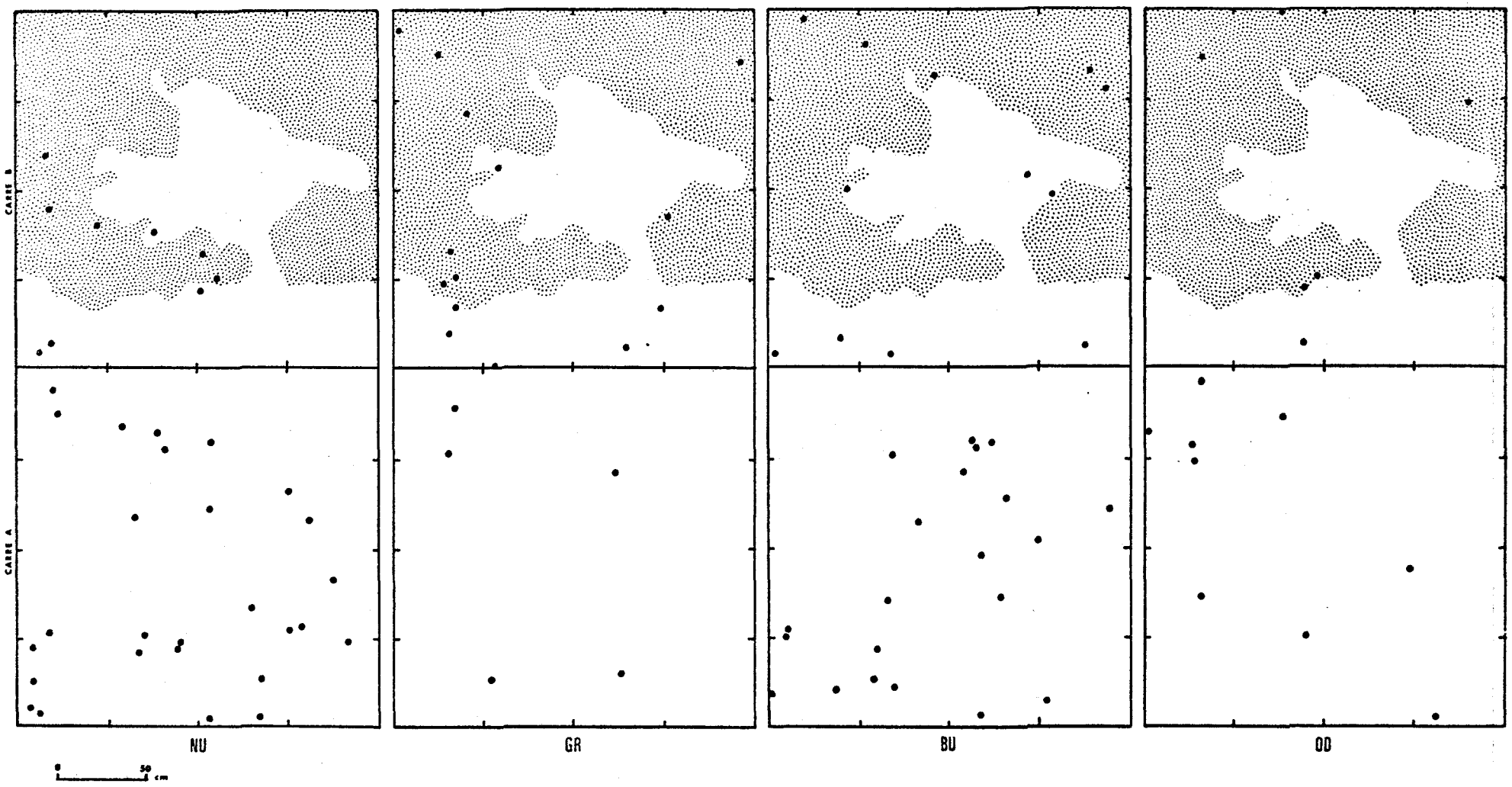

Fig. 9

H M BRICKER